

Liste "Pour améliorer la Formation et la Vie Universitaire à l'UA"

Françoise MOULIN - IGE - Responsable des services Administratifs et Financiers –Faculté des Sciences Juridiques et Économiques

Alex BOTINO - IGE - Responsable de l'Unité Fonctionnelle Support - DSIN

Notre université depuis sa création a du et su relever bien des défis. Le dernier en date : la crise sanitaire. Plus que jamais, les évènements passés nous rappellent la réalité de notre territoire. **Nous avons besoin d'une formation supérieure de qualité** et de conditions d'apprentissage permettant à nos étudiants d'être à la hauteur des enjeux professionnels, sociaux et culturels qui se profilent pour les années à venir.

La qualité des enseignements, l'accès à ces enseignements et le bien-être des étudiants seront au centre de nos préoccupations.

Nos responsabilités respectives nous ont permis d'être au cœur des problématiques de l'université :

➤ **Responsable de faculté** : la proximité avec les étudiants permet d'être à l'écoute des préoccupations et des priorités de ces derniers.

➤ **Responsable d'unité fonctionnelle à la DSIN** : permet d'être force de proposition et de mise en place de solutions dans le domaine du numérique, afin de faciliter l'accès aux enseignements et accompagner les étudiants et le personnel surtout en période de distanciel.

Nous encouragerons toute idée novatrice permettant de mieux accompagner et valoriser les associations étudiantes.

Nous nous battons pour que l'Université des Antilles dispose d'une offre de formations de qualité en accord avec les besoins du territoire, afin de permettre aux étudiants diplômés de l'UA d'avoir plus de facilité à trouver de l'emploi aussi bien localement qu'à l'international.

Nous soutiendrons toutes actions en vu d'améliorer l'attractivité et de contribuer au rayonnement de notre université dans la Caraïbe et à l'international.

Nous validerons toutes mesures :

- permettant la réussite du plus grand nombre d'étudiants,
- visant à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques ;

- valorisant l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur au titre de l'article L. 123-4-2.

Nous militerons pour que les campus deviennent des lieux de vie et d'échanges afin que les étudiants aient envie d'y poursuivre leurs études.

Nous ferons des propositions pour que soient augmentés les budgets liés à l'enseignement en allant vers les partenaires institutionnels, les appels à projets, au travers du développement du mécénat.

Votez et faites voter pour la liste "Pour améliorer la Formation et la Vie Universitaire à l'UA"